

Local Authorities Election Act
(Articles 12, 22, 23, 27, 28, 68.1, 151, partie 5.1)
Education Act (Articles 1(1)(i), 135)

Note: Les renseignements personnels contenus dans le présent formulaire sont recueillis pour répondre aux exigences administratives du processus électoral des autorités locales et leur collecte est autorisée en vertu des articles 27 et 28 de la *Local Authorities Election Act*, l'article 135 de l'*Education Act* et de l'article 33(c) de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*. Les renseignements personnels seront gérés conformément aux dispositions relatives aux renseignements personnels de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*. Si vous avez des questions concernant la collecte de ces renseignements personnels, veuillez communiquer avec

titre et numéro de téléphone d'affaires de l'agent responsable

RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU _____
PROVINCE D'ALBERTA

Nous, les électeurs soussignés de la RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU _____

soumettons la candidature de _____
nom de famille et prénoms du candidat

habitant à _____
adresse complète avec code postal du candidat

au poste de l'autorité régionale francophone de la Région scolaire francophone du

Signatures d'au moins **5 PERSONNES ayant qualité d'électeur** en vertu de l'article 27 de la *Local Authorities Election Act* et de l'article 135 de l'*Education Act*. Si une autorité régionale francophone en vertu de l'*Education Act* adopte un règlement en vertu de l'article 27(2) de la *Local Authorities Election Act*, le nombre requis de signatures d'électeurs éligibles ne peut dépasser 100.

Nom de l'électeur	Adresse complète avec code postal de l'électeur	Signature de l'électeur

CONSENTEMENT DU CANDIDAT

Je, soussigné, _____ dont la candidature est soumise ci-dessus,

déclare sous serment (ou affirme solennellement)

QUE je suis éligible au poste à combler en vertu de l'article 135 de l'Education Act étant donné que;

- J'ai 18 ans révolus;
- Je détiens la citoyenneté canadienne;
- J'ai résidé pour 6 mois en Alberta immédiatement avant le jour de la mise en candidature et je réside dans la Région scolaire francophone du _____ le jour du scrutin;

ET (choisir seulement **une** parmi les 2 options suivantes):

1. Je suis un francophone, tel que défini dans l'Education Act.

OU

2. Je suis une personne qui maîtrise suffisamment la langue française pour exercer les fonctions de conseiller scolaire en dirigeant, en français, les affaires et les activités des conseillers scolaires de l'autorité régionale francophone ;

QUE je ne suis frappé d'aucune des causes d'inéligibilité prévues par articles 22 et 23 de la Local Authorities Election Act et l'article 135 de l'Education Act;

QUE j'accepterai d'assumer la fonction à combler si je suis élu;

QUE j'ai lu les articles 12, 22, 23, 27, 28, 68.1, 151 et la partie 5.1 de la Local Authorities Election Act et les articles 1(1)(i) et 135 de l'Education Act et que j'en comprends le contenu;

QUE je nomme _____
nom, adresse complète avec code postal et numéro de téléphone de l'agent officiel (s'il y a lieu)

en tant que mon agent officiel; et

QUE les électeurs qui ont signé la présente mise en candidature aient le droit de vote conformément à la Local Authorities Election Act et à l'Education Act et qu'ils résident dans l'administration locale à la date de signature de la mise en candidature.

Inscrire le nom tel qu'il devrait apparaître sur le bulletin de vote.

_____ Nom de famille du candidat _____ Prénom(s) du candidat: peut inclure surnoms mais pas de titre, i.e. M., Mme, Dr.

DÉCLARÉ SOUS SERMENT OU AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT
devant moi à _____
dans la province de l'Alberta ce _____ jour de
_____, 20 _____.

} _____
Signature du déclarant

Signature du directeur du scrutin ou du commissaire
aux serments ou notaire public dans la province de l'Alberta
(Doit comporter le nom en lettres moulées ou le nom estampillé et la
date d'expiration)

Cachet du commissaire aux serments

ACCEPTATION DU DIRECTEUR DU SCRUTIN

Le directeur du scrutin indique son acceptation en signant le présent formulaire:

Signature du directeur du scrutin

LE FAIT DE SIGNER UN FAUX AFFIDAVIT OU UN FORMULAIRE CONTENANT UNE FAUSSE DÉCLARATION CONSTITUE UNE INFRACTION